



I. PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT

Dans le cadre de l'inscription à une formation, le procédé de positionnement constitue une étape clé pour déterminer le niveau initial du candidat et identifier ses besoins spécifiques. Cette démarche vise à évaluer les compétences acquises, les expériences préalables ainsi que les attentes personnelles et professionnelles. L'objectif est de proposer un parcours de formation adapté, optimisant ainsi les chances de réussite de chaque apprenant.

I.1 Entretien Préalable à l'Inscription

Lorsqu'un candidat souhaite s'inscrire, un entretien préalable est systématiquement organisé. Cet entretien a pour but d'établir un bilan des compétences, des acquis et des expériences afin d'évaluer le niveau du candidat et de lui proposer un parcours de formation personnalisé.

Déroulement de l'Entretien :

Le candidat complète un questionnaire d'entrée portant sur :

- **Renseignements généraux** (nom, prénom, etc.)
- **Projet du candidat** (motivation, objectifs professionnels, prérequis)
- **Attentes vis-à-vis de la formation**
- **Disponibilités** pour la formation (temps hebdomadaire, plages horaires)



I.2. Évaluation de Départ

Avant l'entrée en formation, une évaluation de départ est réalisée. Il s'agit d'un test visant à évaluer les capacités et aptitudes du candidat.

Objectifs de l'évaluation :

- Déterminer le nombre d'heures de formation nécessaire pour acquérir les compétences requises.
- Identifier les points forts afin de définir des axes de travail.
- Instaurer une relation pédagogique positive entre l'enseignant et l'apprenant.

L'estimation du volume horaire n'a pas de valeur contractuelle et doit être considérée à titre indicatif.

I.3. Évaluations Spécifiques par Type de Formation

I.3.1 Formation B (Conduite Supervisée, Accompagnée, Boîte Automatique B78)

- **Durée** : 1 heure
- **Mode d'évaluation** : Entretien et exercices pratiques à bord d'un véhicule-école, basé sur un formulaire papier.

Compétences évaluées :

- Renseignements généraux





- Expérience de conduite
- Connaissances théoriques sur le véhicule
- Attitudes face à la sécurité et à l'apprentissage
- Habiletés (coordination des gestes)
- Compréhension et mémorisation
- Perception
- Gestion de l'émotivité

Un double de la fiche d'évaluation est remis au candidat.

I.3.2 Formation A1 et A2

- **Durée** : 1 heure
- **Mode d'évaluation** : Entretien et exercices pratiques avec un formateur.

Compétences évaluées :

- Renseignements généraux
- Expérience de conduite (permis AM, A1, B)
- Connaissances sur le véhicule (guidon, fourche, boîte de vitesse, embrayage, frein)
- Attitudes face à la sécurité et à l'apprentissage
- Habiletés (installation, démarrage, équilibre)
- Compréhension et mémorisation
- Perception (trajectoire, observation)
- Émotivité (gestion du stress)

Un double de la fiche d'évaluation est remis au candidat.

I.3.3 Formation AM

- **Durée** : 20 minutes
- **Mode d'évaluation** : Questionnaire d'auto-évaluation préalable à la formation.

Objectifs :

- Identifier les objectifs personnels du candidat
- Évaluer les connaissances théoriques et pratiques existantes
- Appréhender la perception de la sécurité routière

Thématiques abordées :

- Renseignements généraux
- Expérience de la route (piéton, vélo)
- Expérience des deux-roues
- Objectifs de conduite
- Connaissances du code de la route
- Techniques du scooter (poignée des gaz, freins)

Un double de la fiche d'évaluation est remis au candidat.

